Règlement de zonage VS-R-2012-3 Zone 41230

Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Division permis, programmes et inspections

Grille des usages et des normes

H-124-41230

1- CLASSES D'USAGES PERMISES	# Dispositions	Code d'usages																					
Multifamiliale, catégorie A.			H04																				
Multifamiliale, catégorie A.				H04																			
Multifamiliale, catégorie A.					H04																		
Multifamiliale, catégorie B.						H05																	
Multifamiliale, catégorie B.							H05																
Multifamiliale, catégorie B.								H05															
Multifamiliale, catégorie C.									H06														
Habitation collective										H08													
Parcs, terrains de jeux et espaces naturels.											p1a												
2- USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ	**# Dispositions**																						
3- USAGE SPÉCIFIQUEMENT EXCLU																							
4- STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL																							
Détachée (isolée)			★			★			★	★													
Jumelée				★				★															
En rangée					★		★																
5- NORMES DE LOTISSEMENT																							
5-1- TERRAIN																							
Largeur (mètre)	min.		24																				
Profondeur (mètre)	min.		30	30	30	30	30	30	30	30													
Superficie (mètre carré)	min.		720																				
6- NORMES DE ZONAGE																							
6-1 - MARGES DU BÂTIMENT PRINCIPAL																							
Avant (mètre)	min.		6	6	6	6	6	6	6	8													
Latérale 1 (mètre)	min.		4	6	6	6	6	6	6	10													
Latérale 2 (mètre)	min.		4	6	6	6	6	6	6	10													
Latérale sur rue (mètre)	min.		6	6	6	6	6	6	6	8													
Arrière (mètre)	min.		8	8	8	10	10	10	10	10													
Arrière sur rue (mètre)	min.		8	8	8	10	10	10	10	10													
6-2 - DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL																							
Hauteur (étage)	min./max.		1/2	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2	1/6	1/6													
Largeur (mètre)	min.																						
Superficie d'implantation au sol (mètre carré)	min.																						
6-3 - RAPPORTS DU BÂTIMENT PRINCIPAL																							
7- AUTRES RÈGLEMENTS APPLICABLES																							
8- ARTICLES APPLICABLES																							

9- NORMES SPÉCIFIQUES	# Dispositions
Zone incluse dans le périmètre urbain.	

10- DISPOSITIONS PARTICULIÈRES	
609	Les règlements d'urbanisme s'appliquent comme si l'ensemble du territoire était subdivisé en lot conforme pour chaque bâtiment et que chacun soit de propriété individuelle.

11- NOTES (ARTICLES)

12- AVIS DE MOTION

13- AMENDEMENTS

Numéro de règlement	Numéro de dossier	Entrée en vigueur
VS-RU-2012-81	ARS-61	2012-11-26
VS-RU-2026-75	ARS-1796	2026-06-02